



Mairie de BUISSON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 25 Mai 2021 à 20h

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Mireille DUCLOS TORTEL,
Dominique LE CRONC, Sylvie PUECHLONG, Christine SERRET.
Messieurs Jacques PIOT, Philippe PUIGMAL, Marc COUCHE, Franck DHENNIN
Secrétaire de séance : Franck DHENNIN

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 mai 2021 :

Voté à l'unanimité

Projet de Bistrot de Pays :

Le conseil adopte le projet de Bistrot de Pays pour un montant prévisionnel de 218 500 € HT
décomposé comme suit :

Travaux de second œuvre	96 000 €
Aménagement et équipement Bistrot	94 000 €
Honoraires maîtrise d'œuvre + contrôle, divers	285 00 €
Montant total HT prévisionnel	218 500 €
Montant total TTC prévisionnel	262 200 €

(Vote : 8 pour et 2 abstentions).

Le Conseil autorise le lancement la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre auprès de trois architectes. (Vote : 8 pour et 2 abstentions)

Le conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions à :

- Leader (Europe)
- FRAT (Région)
- FNADT (Etat)

(Vote : 8 pour et 2 abstentions)

La séance est levée à 20h50

Le Maire,

Chantal FRITSCH